

Jamoigne, le mardi 28 avril 2026

ASSEMBLEE GENERALE

28 mai 2026 – B3 Liège

Cher·e membre de l'ASBL ASTRAC,
Cher·e candidat·e membre,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée générale de notre asbl. Celle-ci se tiendra le 28 mai 2026 au B3 - Centre de ressources et de créativité de la Province de Liège.

L'AG sera l'occasion de faire le point sur l'exercice 2025, de vous présenter les orientations pour 2026, d'élire les nouveaux membres ainsi que de renouveler le Conseil d'Administration**. Elle comprendra également un temps d'échange pour nourrir le renouvellement de notre plan d'action.

À l'issue de la réunion, un repas-sandwich vous sera offert et nous prolongerons la journée par une rencontre professionnelle sur *les Centres culturels et la précarité*, ouverte à toutes et tous.

Quand ? Le jeudi 28 mai de 9h30 à 16h

Où ? Au B3 Centre de ressources et de créativité de la Province de Liège - Place des Arts 1 à 4020 Liège

Inscriptions/procurations : uniquement via le [formulaire en ligne](#), avant le **18 mai**.

À l'ordre du jour :

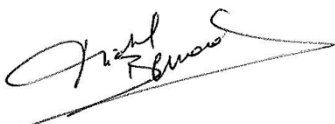
1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Approbation du PV de la réunion de l'Assemblée générale du 5 juin 2025 ;
3. Rapport d'activités 2025* ;
4. Analyse des comptes 2025* ;
5. Rapport des vérificateur·trice·s aux comptes ;
6. Approbation du rapport d'activité et des comptes 2025 et décharge aux administrateur·trice·s ;
7. Admissions, démissions des membres ;
8. Plan d'action et budget 2026* ;
9. Approbation du plan d'action et du budget 2026 ;
10. Élection de nouveaux membres du CA** ;
11. Élection de deux vérificateur·trice·s aux comptes ;
12. Divers ;
13. Temps d'échange : vers la reconduction de notre reconnaissance

* Les documents seront accessibles en ligne sur astrac.be au plus tard le 21 mai 2026. Les liens de téléchargement vous seront transmis par mail.

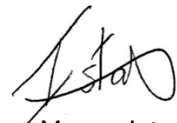
** Plus de précisions ci-dessous.

Merci d'être attentif·ve aux informations complémentaires qui suivent !

Au grand plaisir de vous y retrouver nombreuses et nombreux,



Bernard Michel
Secrétaire



Manon Istasse
Présidente

Assemblée Générale – Informations pratiques

- **Bienvenue à tou-te-s** : Chaque professionnel-le du secteur peut participer à la réunion de l'AG mais seuls les membres y ont droit de vote. N'hésitez pas à venir avec un-e collègue.
- **Inscription obligatoire !** Merci de confirmer votre présence au plus tard le 18 mai 2026 via le [formulaire d'inscription en ligne](#).
- **En cas d'indisponibilité**, vous pouvez nous faire parvenir une **procuration** en utilisant le même [formulaire](#) en ligne.
- **Accueil dès 9h30. Merci d'arriver à l'heure** afin de permettre un démarrage ponctuel de la réunion après la vérification de la répartition des procurations entre 9h30 et 10h.
- **Repas offert aux membres moyennant réservation.** Vous êtes invité-e à un lunch convivial (sandwich et boisson) entre 12h30 à 13h30. Utilisez le formulaire si vous voulez manger avec nous.

Appel à candidatures : rejoignez le Conseil d'administration !

Comme chaque année, l'Assemblée générale sera l'occasion de renouveler une partie du Conseil d'Administration. 8 postes sont actuellement vacants ; les candidatures sont attendues **pour le 26 mai**.

En tant que réseau de *tou-te-s* les professionnel-le-s, et afin d'équilibrer les représentations, nous encourageons fortement les candidatures de **personnes n'exerçant pas la fonction de direction**.

Consultez la [feuille d'information](#) pour plus de détails concernant le mandat et les modalités de candidature.

Après-midi de réflexions et d'échanges « Les Centres culturels et la précarité »

L'Assemblée générale se prolongera entre 13h30 et 16h par une rencontre professionnelle.

Elle est **ouverte à toutes et tous**, membres ou non de l'ASTRAC, et gratuite pour les membres.

Consultez le [programme](#) pour plus d'informations.